

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



Tél. : 27 20 30 90 20
Fax : 27 20 21 35 87
E-mail : info@tresor.gouv.ci
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le

24 SEPT 2025

Le Directeur Général

N^o 7973 /MFB/DGTCP/CPND/KKN

Destinataire(s) : A l'ensemble du personnel du Trésor Public
ABIDJAN

V/Réf. :

Objet : Rappel des critères de distinction pour la cérémonie de décoration dans le cadre des soixante-deux (62) ans du Trésor Public.

Nombre de pièces jointes : 00

Dans le cadre de la célébration du soixantenaire du Trésor Public, une cérémonie de remise de distinctions au personnel est organisée le jeudi 25 septembre 2025 au Palais de la Culture.

Au cours de cette cérémonie, les récipiendaires seront honorés selon les trois (3) ordres ci-après :

- Ordre National, décerné par la Grande Chancellerie ;
- Ordre du mérite de la Fonction Publique, par le Ministère de la Fonction et de la Modernisation de l'Administration ;
- Médaille d'honneur du Trésor Public.

Concernant les distinctions dans l'Ordre National et dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique, la sélection des personnes et le choix des grades sont faits respectivement par la Grande Chancellerie et le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

S'agissant de la Médaille d'honneur du Trésor Public, je tiens à préciser que ces distinctions visent à reconnaître la fidélité et le dévouement des agents ayant atteint des seuils d'ancienneté significatifs.

Toutefois pour des raisons d'ordre organisationnel, les critères retenus pour cette cérémonie sont les suivants :

- Critère 1 : les agents dont l'ancienneté est comprise entre vingt (20) ans et vingt-neuf (29) ans et admis à faire valoir leurs droits à la retraite le 31 décembre 2025.
- Critère 2 : les agents dont l'ancienneté est comprise entre trente (30) ans et plus.

Par ailleurs, je tiens à rassurer l'ensemble du personnel que cette dynamique de distinctions amorcée se poursuivra et devra à terme concerner tous les agents respectant les critères y afférents.



[Signature]
Pour le Directeur Général du Trésor
et de la comptabilité Publique
et par Délégation
Le Directeur Général Adjoint
BEUGRE Keffi Amos